



Vente d'une motocyclette de particulier a particulier

Par **yolande_old**, le **05/12/2007** à **17:24**

bonjour ,j'aimerais avoir quelques conseils l'ami de ma fille a vendu sa moto 900 euros a une personne qui ne pretend pas payer la totalite . il a donne seulement 200euros et sur papier s'etait engage a payer le reste pour le 15aout. Comment agir quelle demarche doit il faire pour obtenir cette somme restante car a ce jour ce monsieur doit toujours 700 euros.Dans l'attente d'une reponse je vous prie d'agreer ,Madame,Monsieur l'expression de mes salutations distinguees